

DP 10

Projet de division

1/250

M. Jean-Claude SAINT AFFRE
Mme Nadine MOMBURU
(ZI - n°455)

M. Jean-Claude SAINT AFFRE
Mme Élodie SAINT-AFFRE
Mme Nadine MOMBURU
(ZI - n°454)

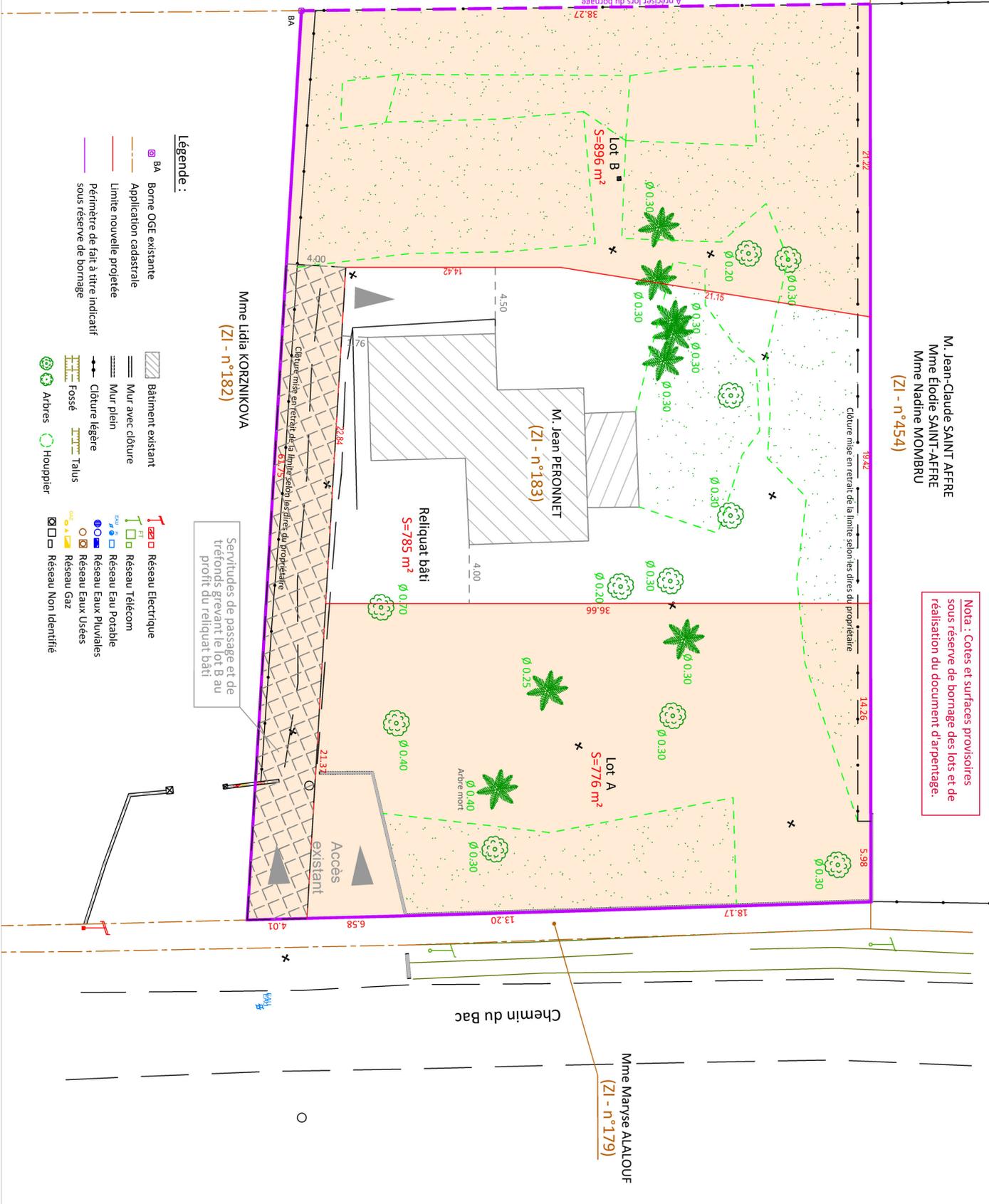
Nota : Cotes et surfaces provisoires
sous réserve de bornage des lots et de
réalisation du document d'arpentage.



Mme Isabelle RUMEAU
(ZI - n°463)

Nota :

- Les réseaux indiqués sur ce plan sont ceux apparents et/ou indiqués par le propriétaire.
- Ce plan ne peut être reproduit sans l'accord du Géomètre-Expert, seule la signature du Géomètre-Expert certifie la conformité de ce plan à l'original.
- Ce plan n'a pas fait l'objet d'une délimitation contradictoire.
- La limite jouxtant la voie publique n'a pas fait l'objet d'une demande d'alignement.
- L'application cadastrale est la superposition et l'adaptation du plan cadastral sur le relief de terrain. En aucun cas elle ne peut être considérée comme une limite de propriété.
- Ce document n'a pas pour objet de relier les servitudes éventuelles pouvant grever la propriété concernée.
- Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système RGF93, CC43 (Classe de précision 1).
- Le nivellement est rattaché au NGF (GPS).



Légende :

- BA Borne OGE existante
- Application cadastrale
- Limite nouvelle projetée
- Périmètre de fait à titre indicatif
- sous réserve de bornage
- Bâtiment existant
- Mur avec clôture
- Mur plein
- Clôture légère
- Fossé
- Talus
- Arbres
- Houppier
- Réseau Electrique
- Réseau Télécom
- Réseau Eau Potable
- Réseau Eaux Pluviales
- Réseau Eaux Usées
- Réseau Gaz
- Réseau Non Identifié

Servitudes de passage et de
tréfonds grevant le lot B au
profit du reliquat bâti

Yantris
GÉOMÈTRES-EXPERTS
Bureau de Toulouse
N° Dossier : 12102
Echelle : 0 10m